COLLOQUE MGI 2009-03-20

LE DECROCHAGE SCOLAIRE

Limoges, le 18 mars 2009-03-20

Monique SASSIER

Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance

Institué par décret du 17 janvier 2006, le comité interministériel de prévention de la délinquance est présidé par le Premier ministre ou, par délégation, par le ministre de l'intérieur.

Il comprend le ministre de l'intérieur, le ministre de la défense, le ministre chargé de la cohésion sociale, le ministre de l'éducation nationale, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre chargé des transports, le ministre chargé de la santé, le ministre chargé de l'outre-mer et le ministre chargé de la jeunesse.

Le Premier ministre peut inviter d'autres membres du Gouvernement à participer aux travaux du comité.

Le comité fixe les orientations de la politique gouvernementale en matière de prévention de la délinquance et veille à leur mise en œuvre.

Il coordonne l'action des ministères et l'utilisation des moyens budgétaires consacrés à la politique de prévention de la délinquance.

Il adopte chaque année un rapport transmis au Parlement retraçant les résultats de la politique de prévention de la délinquance et exposant les orientations de l'Etat en ce domaine.

Un secrétaire général, nommé par décret et placé auprès du ministre de l'intérieur, assure le secrétariat du comité interministériel de prévention de la délinquance.

Il prépare les travaux et délibérations du comité.

Il prépare le rapport au Parlement.

Il veille à la cohérence de la mise en œuvre des orientations définies par le comité.

Le secrétaire général réunit en tant que de besoin les directeurs d'administration centrale concernés par la prévention de la délinquance ou les dirigeants d'organismes publics intéressés.

Une lettre de mission du Premier ministre au secrétaire général du comité interministériel de prévention de la délinquance, du 27 novembre 2007, fixe les priorités d'action en matière de prévention de la délinquance :

1 – La complète mise en œuvre de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance
2 – Le développement de la vidéosurveillance et de la prévention situationnelle
3 – Le renforcement des dispositifs de suivi individualisé des publics les plus exposés à la délinquance
4 – L'amélioration de la perception de l'action de la police et de la gendarmerie
5 – Un fonctionnement harmonieux de la chaîne de sécurité
6 – Une approche prospective de la prévention de la délinquance

Un rappel qui nous intéressera dans notre sujet : la loi consacre le rôle pilote du maire et des collectivités territoriales dans les politiques de prévention de la délinquance.

La loi fait aussi des mineurs, une préoccupation majeure de la prévention. C'est ainsi que dès 2006/2007, le Comité interministériel a proposé au Premier Ministre de faire du décrochage scolaire un thème de travail, dans la mesure où s'absenter de l'école, du collège, du lycée peut être une cause, ou une conséquence des difficultés telles que l'appartenance, ou le risque d'appartenance à des bandes, le risque d'entrer dans des conduites addictives, en tout cas celui d'être en rupture des processus d'éducation et de socialisation, voire d'être rejeté ensuite par le corps social vers des conduites marginales.

Pour le C.I.P.D., il n'est évidemment pas un instant question d'assimiler « le décrochage scolaire » à la délinquance, voire même au risque de délinquance qui serait à lire dans un lien de cause à effet, mais il est en revanche question de se saisir d'un sujet dont il faut prévenir la venue, ou l'aggravation ou les conséquences.

Sur les méthodes de travail, pour mener à bien le travail sur le décrochage scolaire, nous avons procédé par analyse d'expériences conduites, je dirais volontiers par expertise de l'action et des discours sous-tendus par les actions ou expérimentations conduites par des chefs d'établissements avec leurs équipes (enseignants mais pas seulement), par les collectivités locales, par des missions locales, par la MGI, par les associations qui s'engagent dans l'accueil des élèves exclus à la suite de conseil de discipline qui font suite parfois à des actes graves (violence, insultes graves, mises en danger, etc…).

A la suite des travaux menés et d'autres travaux conduits depuis, je voudrais vous présenter :

1) nos observations
2) nos préconisations, liées aux observations
3) nos réflexions sur « au fond, qui sont ces adolescents décrocheurs ? »
4) pour finir, quelques réflexions plus personnelles, donc faites pour le débat, l'étude et la recherche de – non pas des solutions – mais des réponses ou des comportements.

I – Nos observations générales

1) La définition du décrochage scolaire sur laquelle existe aujourd'hui un consensus :

Les jeunes d'âge scolaire qui risquent d'abandonner et pour lesquels il faut définir de manière préventive des réponses en mobilisant le plus possible l'Education Nationale et l'ensemble des partenaires.

Parmi ces jeunes – le noyau dur – est constitué de ceux qui ont quitté l'école sans qualification ou diplôme et qui sont en situation d'échec malgré tous les dispositifs mis en place. Ce sont ceux qui renoncent ou ont renoncé.

2) Nous sommes donc dans une problématique du risque…

Ce qui signifie qu'il faut intervenir au plus tôt auprès de ces élèves, à condition de repérer les signes de décrochage scolaire et de les identifier comme tels.

Il faut donc considérer que l'établissement scolaire est le premier lieu de ce repérage et que l'ensemble des personnels doit être mobilisé par ce diagnostic.

3) Mais que 3 acteurs clefs doivent être considérés chacun dans leur fonction :

La famille, l'établissement scolaire, la communauté des adultes qui travaillent auprès de ce jeune.

4) Que le diagnostic est différent et les réponses aussi dès lors que l'on se situe au collège et dans le cadre de l'obligation scolaire, ou les lycées et plus encore les lycées professionnels, ou en CFA où l'élève par exemple est salarié.

En tout cas, il peut intervenir à tous les niveaux scolaires.

Les réponses sont d'ordre différent, selon le niveau de classe, selon les disponibilités des acteurs et les actions qu'ils peuvent engager.

- La reconquête de la première heure.
- Les actions seront pédagogiques : comment maintenir les élèves dans les classes et adapter les méthodes d'enseignement à des élèves différents.
- Les actions s'exerceront sur les structures : comment faire évoluer les offres de formation. Ainsi certains métiers, encore tributaires d'une image dégradée sont-ils peu connus, peu valorisés, peu attrayants.
- Les actions concerneront l'orientation (vers la seconde générale).
- En général, le dispositif mis en place recherche la poursuite de la scolarisation, et quand il est fait appel à des ressources externes, il faut bien connaître les ressources de chaque réseau et les organiser vers un objectif commun d'acquisition de compétences et de connaissances. Il faut aussi organiser le travail qui consiste à aller à la recherche des élèves absents.

II – Nos observations et nos préconisations plus opérationnelles

1) Le décrochage scolaire, l'inconnue statistique…

A l'heure actuelle les avis les plus divers circulent. Il est exact qu'il n'existe pas réellement de regard statistique comme nous le possédons par échantillonnage sur l'absentéisme avec SIVIS. Il en est un peu de même des violences.

Nous n'avons pas bien sûr de mesure commune sur le territoire. Or, sans doute convient-il de « bien nommer pour bien faire » et de se donner les moyens de quantifier et qualifier ce phénomène de société qui se manifeste dans l'institution scolaire, pour l'heure, de le faire avec raison, sans climat de culpabilisation.

2) De même, nous n'avons pas de vision claire du pilotage d'ensemble.

Au niveau national par exemple, il existe depuis peu une mission placée auprès du Directeur Général de l'Enseignement Scolaire, tandis que la Délégation Interministérielle à la Ville en a fait un thème de travail, de même que le délégué interministériel à l'orientation, ou le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance dans le cadre de la prévention de la délinquance, au moment ou le Haut commissaire à la Jeunesse entend reprendre le dossier avec le fonds destiné à l'expérimentation. Une clarté dans le pilotage permettrait de savoir qui pilote. Heureusement, au niveau territorial, les collectivités locales sont généralement associées comme un acteur majeur, en lien avec les recteurs, l'inspections d'académie et les chefs d'établissements.

Puisque nous sommes à Limoges, il est essentiel d'une part d'avoir un diagnostic clair des partenaires qui <u>doivent</u> puis qui peuvent se mobiliser ou être rassemblés pour rechercher des réponses.

Clarté des chiffres, vision claire des forces en présence permettent :

3) de susciter des réponses partenariales adaptées au contexte local

Ce qui concrètement se traduit par :

- disposer de réponses diversifiées de la part d'acteurs diversifiés ;
- identifier le rôle des collectivités locales, des associations, des missions locales, CIO ;
- ne laisser aucun partenaire de côté (y compris la prévention spécialisée) ;
- ne pas sous-estimer l'importance de la diversité des réponses à proposer.

La question des moyens est importante. Là où les professionnels ont su faire régresser les phénomènes, des moyens humains et des offres de stages de formation ou d'emploi ont été fortement mobilisés.

4) de préparer des réponses adaptées à la variété des situations

En milieu scolaire, les réponses peuvent passer par des classes-relais, ateliers-relais, référents scolaires, adultes cooptés par le jeune.

Hors milieu scolaire, par la disponibilité de l'information en temps réel, par la disponibilité d'offres de stages ou d'emplois, ce qui suppose d'ailleurs des discussions avec les collectivités locales certes mais aussi avec des partenaires sociaux.

Ces réponses ne sont pas des procédures, mais des processus de prise en charge qui se déroulent dans le temps. Si ces procédures existent, elles doivent s'inclure dans une démarche d'écoute du jeune en rupture scolaire, et être aussi coordonnées au meilleur niveau opérationnel.

5) prévoir systématiquement un accompagnement pendant la totalité du parcours

Il faut donc pour cela rassembler et partager les informations sur les parcours d'élèves qui abandonnent leur scolarité (des logiciels sont disponibles et peuvent être reliés – ainsi Parcours3, le logiciel des missions locales, Sconnet).

6) Engager une action ambitieuse d'information et de communication

- pour les parents et les accompagnants de ce jeune (hors et dans l'établissement) ;
- pour les acteurs de terrain qui suppose l'explication des initiatives prises ;
- les jeunes eux-mêmes.

7) Mobiliser les services de l'Etat pour la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, selon des modalités diverses :

- organiser une journée de travail ; tel est le cas aujourd'hui ;
- réfléchir à la place des délégués du préfet dans le dispositif ;
- mobiliser les crédits du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et du Haut Commissariat à la Jeunesse ;
- agir au niveau communal : le maire est un acteur important dans les réponses. Le CLS peut être, selon une logique de projet, un espace de rassemblement des acteurs et un lieu de cohérence ;
- développer des formations interdisciplinaires, sur les mêmes concepts ou projets.

A partir de ces observations, là où cela fonctionne, nous avons pu observer que :

- le projet d'établissement comporte la prise en compte de cette dimension.

- l'équipe éducative a été partie prenante, d'une part, de la rédaction du projet d'établissement, et d'autre part, des réponses à apporter. Chacun et tous sont engagés.

- un travail particulièrement pensé a donné lieu à une bonne qualité du premier accueil. De cet accueil dépendra l'adhésion du jeune à un changement de comportement ou d'engagement.

- repérer les élèves est un exercice difficile et qu'il convient de professionnaliser les équipes (enseignants, administratifs, responsables d'internat, personnels divers) à repérer un élève en rupture de scolarité.

- donc cette question doit s'intégrer dans le plan académique de formation

- les équipes doivent faire appel à d'autres professionnels (MGI, associations, PJJ, CIO) mais que les partenaires identifiés doivent savoir les limites de leur action et celles des autres.

- il faut mettre des moyens et que des réponses doivent être disponibles (accueil, stage, etc…)

- la question se pose de passer d'une logique d'acteur à celle d'un système : comment ne pas se reposer seulement sur la volonté d'acteurs et leur engagement personnel.

- Il est essentiel de mutualiser les réponses à l'échelle d'un territoire est indispensable.

- reconquérir la première heure de cours est essentiel, et apprendre à aller chercher les absents car la décision de décrochage est une construction, un processus. La décision de décrochage n'appartient pas à ce mineur, l'école ne doit pas considérer que l'élève doit ou peut dire non. La réponse consiste à rechercher comment faire adhérer des élèves à un projet commun.

Quelques obstacles demeurent et j'en évoquerai cinq :

- l'identification, la connaissance et la reconnaissance mutuelle des acteurs : les professionnels doivent travailler sur la représentation qu'ils se font les uns des autres ;

- en effet, ce manque de reconnaissance donne un sentiment d'isolement d'où la volonté d'un pilotage fort et le besoin d'être accompagné et formé ;

- cet isolement rend plus difficile la définition de projets clairs qui doivent impliquer tous les acteurs dès l'origine et non pas en tant que de besoin ;

- faire un diagnostic partagé reste une difficulté ;

- il est parfois difficile de faire une place à la fois aux relations institutionnelles, c'est-à-dire aux structures, mais aussi aux relations interpersonnelles indispensables dans ces questions. Comment passer d'une logique d'acteur à une logique de système ?

III – Qui sont-ils ces élèves décrocheurs que nous ont décrits nos interlocuteurs ?

1) Des élèves difficiles et en difficulté

- Avec des problèmes de comportement ;
- Avec des absences répétées / perlées ou chroniques ;
- Avec des comportements dépressifs ;
- Avec un niveau bas, mais sans déficience intellectuelle.

2) Des élèves qui se sentent exclus et qui ont la certitude de l'être, c'est-à-dire d'être idiot

« Tous nuls dans la famille », ils ont une sorte « d'incapacité génétique de l'échec dans la tête », et sont certains d'échouer, que l'école n'est pas faite pour eux.

Leur rapport au monde est très individualiste : j'ai le droit à, je possède le dernier Ipod etc… Ils se définissent volontiers par rapport à des biens matériels. Provocateurs, leurs comportements prennent une allure quasi caricaturale.

L'autorité de l'enseignant est difficile à retrouver.

3) Une crise de la famille dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

- les divorces et séparations se font dans le conflit ;

- ces jeunes disposent de peu, voire pas de référence paternelle et certains développent des rituels initiatiques de danger. Ils recherchent des sensations à la place des émotions. Il n'y a pas loin de l'accident à la transgression. Certains nous ont dit que les élèves étaient obsédés par l'idée, le désir de transgresser quel que soit le sujet à transgresser (l'heure du cours, le comportement, l'apparence, etc…) ;

- ils sont perçus par les familles comme une charge car les parents disent ne pas y arriver, parfois on ne sait pas qui est parent (situation de la jeune fille devenue la confidente de sa mère seule) ;

- ils exercent sur la famille un chantage affectif allant jusqu'au chantage financier.

IV – L'importance du regard des autres

On note l'ivresse de celui qui a empêché le cours, celui-ci préfère le regard critique des autres plutôt que l'indifférence. Ils avalent des produits anesthésiants et recourent à des comportements violents, par ces passages à l'acte qui extériorisent cette violence ou des scarifications qui les intériorisent.

Ce qui peut donner deux comportements :

- l'autodestruction (allant jusqu'à détruire leurs lieux, leur école, leur voiture) ;
- l'enfermement (en eux et dans un territoire, et finissent par être habités par l'ennui et la haine).

Leurs besoins :

- que les adultes les aident à dégager l'horizon, culturel, scolaire, psychique.

V – Le calvaire des enseignants

Face à eux, l'enseignant est sans cesse renvoyé à ses limites, individuellement et collectivement ; car ces élèves sont l'envers de bons élèves, ceux qui supportent le stress, ceux qui savent différer les attentes, ceux qui ont la capacité de s'ennuyer et qui savent que l'efficacité de l'école se mesure dans le temps.

Il semble clair que de moins en moins d'élèves ont la capacité d'être de bons élèves.

Ces adolescents décrocheurs sont en fait des adolescents comme les autres, dont les caractéristiques sont portées au paroxysme.

Au fond, il est important de connaître l'histoire de ces jeunes, quelles transmissions leur ont-été offertes ? Quels repères ont-ils eu ? Comment ont-ils organisé leur vie sociale ?

Il faut faire attention à la transparence d'histoires qui sont connus de tous, et ne pas sombrer dans un regard de compassion qui leur serait largement préjudiciable ;

VI - Du point de vue de la société, quelle est la toile de fond ?

Phénomènes sociaux doivent être repérés

1) Valeur moderne : l'épanouissement « de l'individu » et même l'individu signifie moins de valeur du collectif, et cette valeur est magnifiée aujourd'hui.

2) « L'élève au centre », « l'usager au centre », « je suis au centre » indique que les individus se pensent autorisés à être eux-mêmes porteurs de normes et sont peu enclins au respect des normes collectives.

3) Mais l'individu unique est devenu responsable de ces échecs et de ses succès. Or, l'individu a besoin d'appartenir. Comment alors travailler cette désappartenance ? Comment faire donc avec l'émergence des sectes, des bandes, des différents communautarismes ? Et comment créer à nouveau des liens favorables d'appartenance ?

4) Un rapport à la norme perturbé dans la société : certains enfants ont connu tôt des difficultés à entrer dans l'écrit qui est la norme du savoir et sont assez vite confrontés à la souffrance psychique de ne pas pouvoir apprendre (suis-je idiot ?). Cette attitude renforce les comportements de non travail, voire de perturbations. Les savoirs ne sont plus libérateurs. Les élèves ne persévèrent plus. L'école n'est plus pour eux un univers légitime. Le cœur du problème est dans la réponse à la question : pourquoi s'ennuient-ils autant à l'école ? En quoi la société les éloigne-t-elle ou les prépare-t-elle à la culture et à l'acceptation de l'effort nécessaire à tout apprentissage ?

VII – Des réponses

1) Dans l'institution scolaire

- 2 écueils sont à éviter :

    - lire la situation selon des grilles de lecture toutes faites (il s'agit d'une famille pauvre ou monoparentale, etc…)

    - se laisser séduire par le jeune et sa famille (trop d'empathie est une difficulté).

- Le travail en équipe est indispensable : aller du « Je » au « Nous » de l'équipe éducative. En effet la situation de transfert est un risque.

- Se positionner clairement par rapport aux élèves : la posture de pédagogue n'est pas d'être dans le « donnant-donnant » : la posture est : je te donne quelque chose, je n'attends rien en retour, qui évite le rapport de force.

- Apprendre à gérer les conflits en distinguant l'agressivité (qui est donc de rencontrer des élèves en attente) et la violence qui est absence de rencontre. L'agressivité est un outil de travail.

- Travailler sur la sanction : le laxisme est vécu comme un désintérêt, la sanction doit avoir une fonction et une valeur éducative. Elle sanctionne un acte. Elle doit être une privation accompagnée d'une réparation et pas une humiliation. A cet égard, il conviendra d'inscrire la nouvelle mesure d'activité du jour dans cette perspective.

- Pour l'Education Nationale, il convient de se maintenir sur la décision d'apprendre et faire apprendre. Je veux dire par là que la scolarité doit être centrale et que la réconciliation avec la scolarité est la règle. Il est essentiel d'aller à la rencontre des parents : c'est-à-dire, de la reconnaissance du lien, c'est-à-dire de la reconnaissance de l'enfant dans ce lien.

- Pour les enseignants :
  - Imaginer et innover ensemble
  - Prévoir ce qui peut se passer et répondre
  - Décider d'ouvrir l'horizon de ces élèves

- Pour les établissements
  - Faire que les structures soient contenantes et qu'elles permettent d'apprendre, de revenir vers des apprentissages
  - Développer des partenariats concrets : service social, service de santé

- Pour l'ensemble, je formerais à titre plus personnel qu'aussi longtemps que l'Education Nationale aura pour seule référence l'enseignement des disciplines, nous ne saurons guère accueillir des élèves en difficulté : il y a donc une véritable question de formation des enseignants.
  - Tant que le parti est pris de protéger l'image des établissements, les chiffres restent sombres, même si cette position peut être comprise.
  - Tant qu'une autre relation avec les médias ne pourra pas s'instaurer, il sera difficile d'être autre chose que défensif ou réactif, il sera difficile d'anticiper.
  - Il faut enfin considérer qu'il s'agit d'un phénomène de société.

En conclusion :

Ce problème complexe appelle des réponses complexes.

Il faut organiser ces réponses avec l'ensemble du système scolaire qui est concerné.

Comprendre la complexité, permet aussi aux professionnels de sortir d'une position figée et ainsi de considérer le décrochage scolaire non pas comme un fait stigmatisant mais de lui donner une dimension évolutive, donc réversible. Elle permet aussi de se détacher des représentations.

Enseigner avec exigence, sans empathie excessive, mais en prenant en compte les parents, les points de vue de ces élèves en rupture scolaire.

4 besoins peuvent être identifiés qui sont liés avec la motivation :

- le besoin de sécurité qui permet à l'élève de s'engager dans les apprentissages
- le besoin de sens qui est la source de l'investissement personnel
- le besoin de reconnaissance, l'élève est singulier par rapport à l'adulte
- le besoin d'estime de soi

Rien sans considérer les familles

Différentes études montrent que c'est lorsque les parents sont les plus présents que les résultats sont les meilleurs.

Une forte professionnalité des acteurs dans 2 domaines :

- la gestion des conflits
- la connaissance des processus d'apprentissage

Un travail collectif qui suppose ces temps de concertation pour que chacun comprenne les points de vue et attentes des uns et des autres. Mieux vaut une bonne prise de conscience des divergences qu'un apparent consensus.

Une organisation pédagogique qui postule sur l'activité cognitive de l'élève : organiser les classes le temps d'apprentissage ; définir les groupes de besoin.

Mobiliser tous les acteurs pour un retour réussi en classe : penser le retour dès le départ.

Voici Mesdames et Messieurs, ma modeste contribution sur ce thème complexe, mais révélateur, voire emblématique des adaptations auxquelles notre système dans son ensemble doit procéder.